

Annnonce aux Médias

Direction de la Communication

Réf: MA097f09

Tél. +33 3 88 41 25 60

Fax +33 3 88 41 39 11

Internet: www.coe.int

e-mail: pressunit@coe.int



23.09.2009

47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République
yougoslave de
Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Séminaire sur les questions juridiques transversales en matière de cybercriminalité, de pornographie infantile et d'exploitation et d'abus sexuels des enfants

Date: 30 septembre et 1er octobre 2009

Lieu: Kyiv (Ukraine) – Hôtel "TOURIST" 2 R. Okipnoi St., Kyiv 02002, Ukraine

Organisé par le Conseil de l'Europe dans le cadre du projet commun avec l'Union Européenne sur le renforcement et la protection du droit des femmes et des enfants en Ukraine (projet TRES).

Description : Ce séminaire aura pour objectif de débattre des défis auxquels sont confrontées les forces de l'ordre dans les enquêtes sur les infractions relatives à l'exploitation et aux abus sexuels des enfants via internet, y compris la collecte et la mise en sécurité de preuves électroniques. Durant le séminaire, des projets de méthodes et de mesures concrètes de prévention et de lutte contre l'exploitation et les abus sexuels des enfants ainsi que le blanchiment des produits de la pornographie infantile seront élaborés sur la base des normes internationales pertinentes.

Le séminaire devrait permettre de progresser dans la procédure de révision et de réforme du cadre juridique, de la politique et des pratiques disponibles en matière de lutte contre l'exploitation et les abus sexuels des enfants, conformément aux normes de la [Convention du Conseil de l'Europe pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels](#). Un plan d'action préliminaire relatif aux besoins de ratification de cette convention sera élaboré aux termes des travaux.

Des représentants de la milice locale, employés dans les unités de lutte contre la traite des Etres humains, des représentants du Ministère de la Famille, de la Jeunesse et des Sports, du Ministère de la Justice, du Ministère de l'Intérieur, du Bureau du Procureur Général, du Parlement et des ONG compétentes participeront au séminaire.

Une **conférence de presse** aura lieu le **jeudi 1^{er} octobre de 11h00 à 12h00 dans les locaux de l'Agence Nationale d'Information d'Ukraine UKRINFORM** (8/16 Bogdan Khmelnytsky st., Kyiv).

Plus d'information: www.coe.int/tres

Contacts:

A Strasbourg: Danuta Wisniewska-Cazals, tél. +33 (0)3 88 41 28 51, danuta.wisniewska-cazals@coe.int; Natalia Kravchenko, tel. + 33 (0)3 90 21 47 77, natalia.kravchenko@coe.int.

In Kyiv: Tetyana Kulykovska, tél. +380 44 498 12 03, mobile +380 93 08 75 257, tetyana.kulykovska@coe.int

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez: Council.of.Europe.Press@coe.int

Annonce aux Médias
